

Histoire du viaduc de Longueville

En 1855, la compagnie des chemins de fer de l'est, propose d'opérer la traversée de la vallée de la Voulzie au moyen d'un grand viaduc.

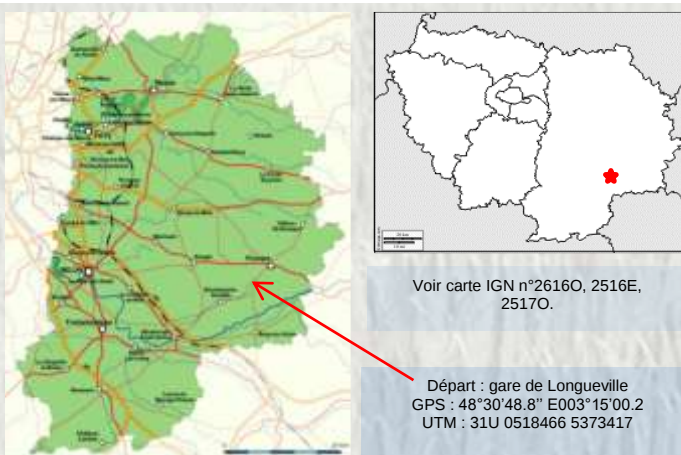
Elle se base sur la mauvaise nature du sol qui est tourbeux jusqu'à 11 mètres de profondeur d'après les sondages effectués avec soin. Un rapport de M. l'ingénieur ordinaire en date du 2 juin 1855 précise qu'elle (la compagnie) a dû redouter l'instabilité d'un remblai ayant comme dans l'espèce de 16 à 19 mètres de hauteur et prendre en considération les dépenses d'exécution et d'entretien.

Un viaduc, selon ses calculs coûtera de 700 à 800 francs de moins par mètres courant et reviendra à 2500 francs, soit pour les 450 mètres une dépense d'environ 1300000 francs sans compter les remblais des abords.

Ce viaduc doit traverser la vallée de la Voulzie sur la commune de Lourps, dans la direction du vallon de St Loup et du hameau de Longueville en passant presque au-dessus du moulin de Besnard. Une courbe de 1500 mètres au lieu de 1000 mètres (avant projet) change le tracé qui est déplacé de 100 mètres et passe au centre de l'agglomération au lieu de la laisser au sud. Mais la déclivité de la ligne reste à 0,006 et la hauteur de la plate-forme se trouve à environ 20 mètres au dessus du fond de la vallée.

La compagnie propose de donner à son viaduc toute la longueur du plafond de la vallée. Elle pense pouvoir atteindre, sans trop de difficultés le sol ferme pour y enraciner les culées et obtenir assez de solidité pour garantir cet ouvrage de l'action des remblais de ses abords. Elle adopte le système de fondation sur pilotis qui est le plus économique et qui fait espérer le plus de stabilité en donnant aux pilotis un espacement tel que leur charge par centimètre carré soit au dessous des charges limites usitées. La seule difficulté que présente ce système proviendra de la dimension de bois qu'il faudra se procurer.

Le projet est définitivement adopté aux termes d'une décision ministérielle en date du 19 juillet 1855.



Voir carte IGN n°26160, 2516E, 2517O.

Départ : gare de Longueville
GPS : 48°30'48.8" E003°15'00.2
UTM : 31U 0518466 5373417

Accès : Longueville à 46 km de Melun par les D408 et D49.

Informations pratiques : Tous commerces.

Transport : Gare de Longueville sur la ligne Transilien Paris gare de l'Est - Longueville - Provins.

Le tracé de cet itinéraire est une portion du GR11.

Cet itinéraire est une étape d'une randonnée de 2 jours d'une gare à une autre (mais sans gare intermédiaire). Il peut bien sûr être parcouru en tant que randonnée d'une journée.

Charte du randonneur

- Ne vous écarter pas des chemins balisés.
- En cas de doute sur le cheminement, le balisage est prioritaire sur le descriptif.
- Respectez la nature et la propriété privée.
- N'abandonnez pas de détritus.
- Evitez de fréquenter les itinéraires en période de chasse (renseignez-vous auprès des mairies ou de la fédération des chasseurs de Seine et Marne).
- Refermez barrières et clôtures après votre passage.
- Lorsque cela est possible, retirez tout obstacle sur votre chemin.

Fiche réalisée par le Comité Départemental de la Randonnée Pédestre de Seine et Marne (Codérando77)

Elle fait partie d'une collection téléchargeable à partir du site :

www.randonnee-77.com



Mise à jour - Août 2024 -



De gare en gare :
De Longueville à Montereau

Étape 1 : Le Montois
(Longueville / Donnemarie-Dontilly)



Viaduc de Longueville – Photo CD ©

Au long de ce parcours qui alterne bois et vallons, vous survolerez la vallée de la Seine et découvrirez les charmants villages du Montois. (138).



16 km



4 h 00



Blanc/ Rouge



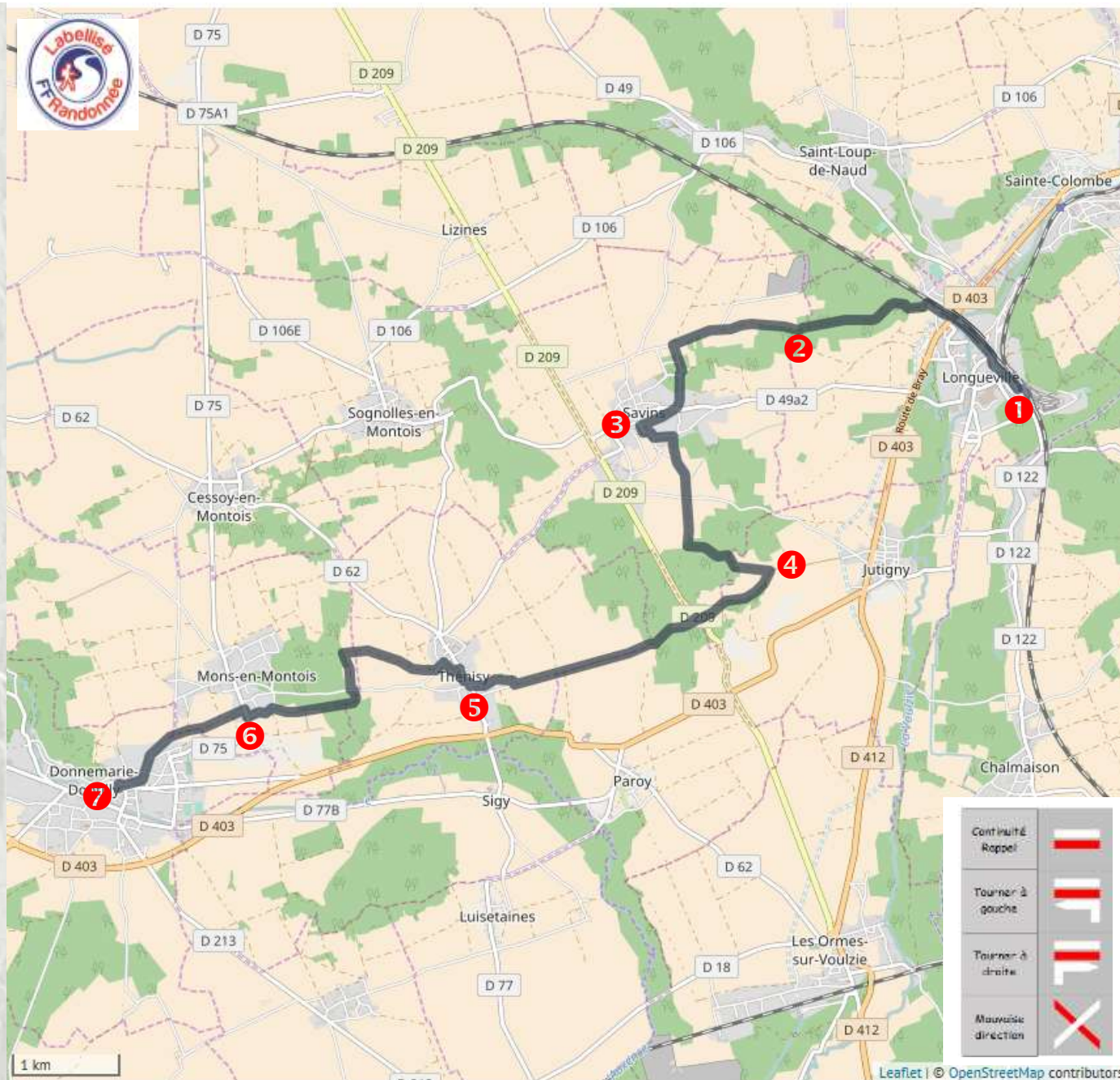
Difficile

CODERANDO 77
Quartier Henri IV - Place d'Armes
77300 FONTAINEBLEAU

01 60 39 60 69 – www.randonnee-77.com -

De Longueville à Donnemarie-Dontilly

- ❶ Dos à la gare, partir à droite en direction du viaduc ferroviaire et le longer jusqu'au feu tricolore de la D 403. Continuer en face rue du Réservoir, laisser sur la gauche l'impasse du Réservoir et la rue de la Croix-Brouillard, continuer par un chemin qui oblique à gauche. Peu après le réservoir, monter en face pour traverser le bois des Pissottes.
- ❷ A une intersection en lisière de bois, se diriger vers la droite pour longer un champ puis suivre sur 500 m. Tourner dans la 2^{ème} voie à gauche en direction d'un hangar, laisser la rue à droite, celle à gauche, puis la suivante à droite pour descendre par la rue du Mont. Traverser la rue Grande (D 49a2) et emprunter à droite la rue aux Prêtres qui conduit à l'église de Savins.
- ❸ Passer devant l'église et la mairie et emprunter la rue du Château-d'Eau. Suivre à gauche la rue de la Fontaine, avant le N°21, monter à droite dans un sentier pour déboucher sur une route. La suivre à gauche, elle passe entre deux réservoirs d'eau. Traverser la route pour prendre en face un chemin qui entre en sous-bois. Peu après, descendre dans le second chemin forestier à gauche. A l'orée du bois, suivre la lisière à droite.
- ❹ la quitter à gauche pour rejoindre un chemin bitumé. Le suivre à droite, laisser les chemins à gauche il traverse la D 209. Continuer en face en sous-bois. Prendre le 3^{ème} chemin à droite quitter le bois, puis tout droit après 1,5 km obliquer à droite sur la route du cimetière.
- ❺ Emprunter à droite la rue Grande sur 100 m et tourner à gauche dans une ruelle pour atteindre l'église de Thénisy. Prendre la rue de l'Eglise à droite, puis la rue de Bourgogne à gauche, poursuivre à droite par une sente longeant un mur, la quitter à gauche pour la rue de l'Abreuvoir, puis tourner à droite dans un chemin de champs qui se dirige vers un bois, Suivre la lisière à gauche, couper la route et entrer dans le bois. Tout droit, passer devant le lavoir puis s'engager à gauche dans la rue de la Fontaine-du-Villé pour entrer dans Mons-en-Montois.
- ❻ Prendre à droite la D 75 sur 50 m. Tourner à gauche dans un chemin et tout droit jusqu'à la route, descendre à gauche. Suivre à droite la rue de Salgues et la rue des Cloîtres et arriver à l'église de Donnemarie-Dontilly ❷



Le balisage de l'itinéraire que vous empruntez est réalisé et entretenu par les 250 baliseurs du comité départemental de la Randonnée Pédestre de Seine et Marne (Codérando 77). Il fait partie des 4500 km de chemins de promenade et de randonnée existant sur le département.

Si vous constatez des anomalies lors de vos randonnées (erreurs ou manques de balisage, mauvais entretien, dépôts sauvages, ...), veuillez en aviser le Codérando 77 en vous connectant à l'adresse <http://sentinelles.sportsdenature.fr/> et en sélectionnant l'activité "randonnée".